

Déclaration préalable de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi



La CFE-CGC Métiers de l'Emploi souhaite, en ouverture de ce CSEC, revenir sur les enseignements du référendum relatif au projet de GEPP, en les replaçant dans le contexte social actuel de l'établissement.

Le rejet du projet de GEPP constitue un signal social massif, clair et largement partagé.

L'unité syndicale quasi totale qui s'est exprimée à cette occasion est un fait suffisamment rare pour qu'il ne puisse être ni minimisé, ni contourné. Elle appelle au contraire une analyse approfondie et responsable.

Ce vote ne traduit pas un refus de principe d'une GEPP.

Il exprime en revanche un désaccord avec la méthode, le contenu et les finalités du projet, perçu comme insuffisamment protecteur et excessivement orienté vers des logiques d'efficience.

Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, plusieurs constats s'imposent clairement :

- L'absence d'un diagnostic préalable partagé, incluant une cartographie des métiers d'aujourd'hui et de demain, indispensable à l'identification des métiers sensibles, des compétences en tension et des parcours professionnels à sécuriser ;
- Un manque de droits opposables et de garanties concrètes pour les agents ;
- Un dispositif déséquilibré entre les enjeux de transformation et la sécurisation des parcours professionnels ;
- Une GEPP ressentie davantage comme un outil d'ajustement organisationnel que comme un levier d'avenir pour les agents.

Ces constats doivent impérativement être mis en perspective avec les résultats du Baromètre Interne.

Lors du BIP d'octobre 2025, un agent sur trois déclarait ne pas percevoir d'avenir professionnel à France Travail.

Ce chiffre, particulièrement préoccupant, révèle une fragilisation profonde de la projection professionnelle, antérieure au référendum GEPP mais explicitement confirmée par celui-ci.

Par ailleurs, le nouveau Baromètre Interne, actuellement ouvert à l'ensemble des agents de France Travail, comporte des questionnements spécifiques portant sur les fonctions supports. Ce ciblage confirme que les interrogations relatives à l'avenir, aux missions et aux trajectoires professionnelles de ces métiers sont non seulement partagées par les agents, mais également identifiées par l'établissement lui-même.

Il est donc impossible d'analyser le rejet de la GEPP isolément.



Il s'inscrit dans une dynamique plus large de perte de sens, d'inquiétudes sur les trajectoires professionnelles et de défiance croissante, touchant l'ensemble des métiers, réseau comme supports.

Cette situation prend une résonance particulière dans la période actuelle des Entretiens annuels. Les agents sont aujourd'hui invités à se projeter, à exprimer leurs souhaits d'évolution, de formation ou de mobilité, et à construire, avec leur hiérarchie, des perspectives professionnelles.

Or, cette projection devient difficile lorsque :

- Le cadre structurant censé accompagner ces parcours – la GEPP – n'est plus lisible ni stabilisé ;
- Aucun horizon clair de reconstruction n'est aujourd'hui posé, tandis que les redéploiements liés à l'efficacité demeurent, eux, clairement identifiés ;
- Et que le Baromètre Interne confirme une perte de confiance majeure dans l'avenir à France Travail.

Ce décalage entre les messages portés dans les EPA et la réalité perçue par les agents fragilise le sens même de ces entretiens, nourrit l'incompréhension et renforce la défiance.

Dans ce contexte social déjà sensible, la CFE--CGC Métiers de l'Emploi considère qu'il serait particulièrement risqué d'ignorer ou de minimiser les enseignements conjoints du BIP et du référendum GEPP.

Notre position est constante et assumée :

- Oui à une GEPP protectrice, transparente et équitable
- Non à une GEPP instrumentalisée au service exclusif de l'efficacité.

En conséquence, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi demande officiellement :

- La réouverture d'une véritable négociation GEPP, sans interdit ni projet pré-écrit, fondée sur un diagnostic partagé et visant la sécurisation réelle des parcours professionnels ;
- La saisine du CSEC pour un examen complet du post-référendum, incluant notamment :
 - Les impacts organisationnels du projet rejeté ;
 - Les redéploiements annoncés (fonctions supports par région, fonctions TECH, mise en place des plateformes entreprises/GDD/Contrôles...) et les transformations managériales à venir ;
 - Les conséquences sur les conditions de travail ;
 - Les fractures internes mises en évidence ;
 - Et le niveau d'alerte sociale confirmé par le Baromètre Interne.



Enfin, au-delà du seul dossier GEPP, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi estime qu'un changement de méthode dans le dialogue social est désormais indispensable pour restaurer la confiance.

Fidèle à sa ligne, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi reste dans une logique de dialogue exigeant, responsable et constructif, et continuera de privilégier la main tendue lorsqu'il s'agit de bâtir des solutions durables, respectueuses des agents, des métiers et de l'établissement.

Par ailleurs, encore une fois, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi réitère avec force ses alertes.

L'encadrement dans toutes ses composantes est coincé entre le marteau et l'enclume, entre ordres et contre-ordres. Rimbaud l'écrivait déjà dans le bateau ivre, ne serions-nous pas, faute de ligne directrice claire, "un bateau frêle comme un papillon de mai" ? L'encadrement, souffrant de ce d'aucuns pourraient appeler le "syndrome de La Rochelle", à moins qu'il ne s'agisse d'un hommage à Claude François, se sent de plus en plus mal-aimé ! Alors qu'ils sont de moins en moins considérés, la Direction Générale, insatiable, laisse trop souvent entendre qu'ils n'en feraient pas assez alors qu'ils sont indéniablement la clef de voute essentielle sur laquelle repose toute notre institution ! Le changement dès lors qu'il n'est pas erratique, oui ! Le chamboule-tout, non ! Et encore faut-il se donner les moyens d'atteindre un cap ou un horizon avec des consignes claires et une volonté intangible ? Serait-ce un vœu pieux ? Nous le réaffirmons, telle une antienne moderne sans cesse renouvelée : si vous ne voulez pas perdre le soutien de l'encadrement, il est temps de changer de paradigme et de logiciel !

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

38 rue des frères Flavien
75020 Paris

syndicat.cfe-cgc@francetravail.fr

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

